



Violation de propriété privée et déjection de chiens

Par **uufy**, le **10/10/2009** à **16:32**

Bonjour,

Je loue actuellement un logement HLM, celui ci se trouve dans une impasse privée (cette information m'a été confirmée par l'OPH), mais aucun panneau n'indique le caractère privée de celle ci.

Cependant, de nombreux propriétaires de chiens, viennent promener leur bêtes dans l'espace vert attenant aux logements. Ceux-ci laissent leurs animaux uriner et poser leur déjections parfois même sous nos fenêtres et cela sans ramasser et sans complexe.

Après avoir informés certains d'entre eux, du caractère privée de cet endroit. Je me retrouve face à des récidivistes qui m'informent ne pas avoir l'intention de promener leur chien ailleurs, et qui se permettent de m'insulter gratuitement.

Comment faire fuir ces parasites, alors que le temps que la police se déplace pour constater l'infraction, ceux ci auront déjà disparu me laissant seule avec leur "cadeau".

Merci de me répondre rapidement, la situation ne peut plus durer. Etant de plus enceinte, je ne trouve plus la force de me battre contre ces délinquants. Doit on pour autant les laisser faire?

Sincères salutations.

Par **isabellep**, le **10/10/2009** à **22:54**

Bonsoir,

Si vous êtes en residence HLM , il doit y avoir un gardien..Qu'en pense-t-il?

Ayant vécu moi même en HLM, je me suis aperçue que bien des fois, les gens souhaitent quelque chose ms seul il n'osait pas...Vous n'êtes peut etre pas la seule à vouloir que ça change.

Vous pouvez peut être essayer d'organiser une pétition, à remettre à l'office des HLM pour , peut etre un premier temps, établir un affichage afin de garder "les parties communes extérieures/interieures correctes."

Les propriétaires des chiens sont ils eux même résidents des appartements?ou extérieurs?

Bien cordialement.

Par **Albert57**, le **24/06/2013 à 16:41**

Propriétaire d'une maison non clôturée, je suis quotidiennement,victime chiens qui viennent déposer leurs excréments dans la pelouse.

Quels sont mes recours? (les propriétaires restent sont sans réactions à mes doléances)

Par **Sophia83**, le **23/09/2016 à 14:04**

Bonjour,

J'habite depuis 9mois dans une maison diviser en 3 appartements, avec jardin collectif et cloture. L'ambiance avec mes 2 voisins est du genre familiale, ça se passe très bien ! Mon chien est quotidiennement dehors, je ne l'enferme pas dans la maison toute la journée quand je suis au boulot... Sinon autant prendre un appartement ... Le jardin est orienté devant mon logement uniquement, il n'est pas entretenu et personne de mes voisins ne s'en sert, moi non plus d'ailleurs... le jardin est assez grand, et mon chien y fait ses besoins, et tout les dimanches je fais un ramassage de crotte, il n'y a pas d'odeur ni autres problèmes ... MAIS ÇA A PAS L'AIR DE PLAIRE À MA PROPRIO !! Qui ne cesse de m'écrire via l'agence des lettres de relance... Là proprio m'a même dit que si elle avait su que j'avais un chien elle n'aurait jamais choisi ma candidature pour son logement... Qu'il fallait que je m'en débarrasse que je trouve une solution pour qu'il ne soit plus la, j'étais choqué!! .. Je ne sais pas trop quoi faire... Je peux pas être derrière mon chien H24, si il se lâche à 15h comment je fais pour ramasser alors que je suis au travail ?? Faut arrêter un peu quoi... Elle à tout faire pour me faire partir ! Franchement j'ai peur de me faire virer de mon logement pour si peu !! Qu'est-ce que je peux faire ? À t-elle le droit de m'expulser pour ça ???

Par **youris**, le **23/09/2016 à 14:18**

bonjour,

vous avez le droit d'avoir un animal de compagnie pour autant qu'il ne gêne pas le voisinage, votre bailleur ne peut pas demander votre expulsion pour ce motif.

même si ce jardin fait partie de la location, cela ne vous autorise pas à laisser votre chien y divaguer la journée sans votre surveillance et y faire ses besoins.

vos voisins sont bien gentils de tolérer les déjections durant la semaine de votre chien.

quand on a un chien, il est placé sous votre garde donc sous votre responsabilité, et vous devriez le laisser dans votre appartement quand vous êtes au travail.

il est bizarre que votre bailleur s'en plaigne si vos voisins ne disent rien.

salutations